

BLOCS DE COMPETENCES

BC-1 : CONSEIL TECHNIQUE EN CARROSSERIE-PEINTURE

C-1-1 Examiner la demande du client pour apporter un conseil technique adapté en utilisant les techniques de communication et en s'appuyant sur les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture

C-1-2 Collecter les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres, en appliquant les procédures qualité en vigueur

C-1-3 Transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres afin de favoriser leur montée en compétences en situations de travail apprenantes

C-1-4 Etablir un pré-chiffrage de l'intervention en définissant le coût et les moyens à mobiliser pour réaliser les travaux de réparation, à l'aide des méthodes et outils informatiques dédiés

BLOCS DE COMPETENCES

BC-2 : DEPOSE ET REPOSE D'ELEMENTS AMOVIBLES

C-2-1 Réaliser la dépose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et les outils appropriés, tout en respectant les procédures de mise en sécurité de l'intervention

C-2-2 Réaliser la pose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et procéder à leur réglage par l'utilisation des outils appropriés dans le respect des procédures de mise en sécurité et régler en appliquant la méthode de pose, de mise en sécurité et en utilisant les outils de diagnostic appropriés pour reposer, reparamétriser, régler les éléments amovibles conforme à l'origine et aux critères de qualité définis par le constructeur (de manière électrique ou électronique)

BLOCS DE COMPETENCES

BC-3 : REMPLACEMENT ET REPARATION DE VITRAGE

C-3-1 Remplacer un vitrage inamovible en appliquant les méthodes et les produits adaptés à la nature du vitrage inamovible dans le respect des méthodes de contrôles, de conformité et de sécurité de l'intervention

C-3-2 Remplacer un vitrage amovible en utilisant les méthodes de remplacement et de paramétrage adaptées dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

C-3-3 Examiner un vitrage afin de définir si la réparabilité est possible, et le réparer en utilisant les méthodes et les produits appropriés à la nature du vitrage, dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

BLOCS DE COMPETENCES

BC-4 : REMISE EN FORME D'ELEMENTS DE CARROSSERIE

C-4-1 Redresser un élément en acier en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

C-4-2 Redresser un élément en aluminium en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

BLOCS DE COMPETENCES

BC-5 : DEPOSE ET REPOSE DES ELEMENTS MECANIQUES ET ELECTRONIQUES

C-5-1 Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose puis de rechargement des éléments de climatisation en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-5-2 Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-5-3 Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-5-4 Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose des principaux organes électriques ou électroniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-5-5 Mettre en sécurité les systèmes électriques et pyrotechniques afin de les désactiver avant l'intervention en carrosserie en appliquant les procédures adaptées aux systèmes manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-5-6 Remettre en conformité le véhicule en suivant les étapes de contrôle et de remise en fonctionnement des systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

C-5-7 Identifier et informer du risque électrique sur les véhicules thermiques, électriques, hybrides pour assurer la protection des professionnels réalisant les activités de carrosserie-peinture

BLOCS DE COMPETENCES

BC-6 : CONTROLE ET INTERVENTIONS SUR LES ELEMENTS DE STRUCTURE

C-6-1 Contrôler les trains roulants suite à une déformation afin de constater les écarts d'angle des trains roulants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-6-2 Diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation afin de mesurer l'écart de la déformation du train roulant en utilisant les supports techniques spécifiques au véhicule

C-6-3 Remplacer les éléments défectueux en utilisant les méthodes de remplacement appropriées et rétablir l'alignement du train roulant selon le type du véhicule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-6-4 Contrôler la structure d'un véhicule en utilisant les méthodes et outils appropriés mesurant les écarts pour choisir les méthodes de réparations assurant la conformité de la sécurité du véhicule, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention

C-6-5 Réaliser la remise en ligne de la structure en intervenant sur les angles de traction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention

BLOCS DE COMPETENCES

BC-7 : DEPOSE ET REPOSE D'ELEMENTS INAMOVIBLES

C-7-1 Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

C-7-2 Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure sur acier dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

C-7-3 Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique du rivetage et du collage dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

BLOCS DE COMPETENCES

BC-8 : PRÉPARATION DE SURFACES

C-8-1 Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-8-2 Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite), dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-8-3 Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marquage adaptées aux différentes surfaces

BLOCS DE COMPETENCES

BC-9 : REPARATION DES MATERIAUX COMPOSITES

C-9-1 Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits

C-9-2 Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

BLOCS DE COMPETENCES

BC-10 : COLORIMETRIE ET GESTION DES STOCKS PRODUITS

C-10-1 Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-10-2 Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié

BLOCS DE COMPETENCES

BC-11 : APPLICATION PEINTURE

C-11-1 Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

C-11-2 Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur